

Jean-Baptiste André Godin à Pierre-Gaétan Leymarie, 8 février 1878

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[8 février 1878](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Leymarie, Pierre-Gaétan \(1827-1901\)](#)

Lieu de destination7, rue de Lille, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin accuse réception de la lettre de Leymarie du 15 janvier 1878 lui rapportant des appréciations faites sur lui et sur le Famelistère. Godin est satisfait de voir l'intérêt que porte le dernier numéro de la revue de Leymarie au Famelistère et au livre *Solutions sociales*. Leymarie lui dit qu'il vend beaucoup d'exemplaires de cet ouvrage : Godin demande s'il les a pris chez Guillaumin et Cie ; il lui propose de lui en livrer s'il en fait une vente importante. Godin annonce à Leymarie qu'il va publier un journal intitulé *Le Devoir* : il lui demande de lui communiquer une copie de sa liste d'abonnés. Il l'assure qu'il a bien fait de les compter, lui et Marie Moret, parmi les membres de la future Société d'études psychologiques.

SupportSur le folio 131v sont copiées la fin de la lettre de Godin à Pierre-Gaétan Leymarie du 8 février 1878 et, sur le papier du registre orienté dans le sens du format paysage, la lettre de Godin à Charles Fauvety du 8 février 1878

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Familistère](#), [Librairie](#), [Périodiques](#)
Personnes citées

- [Guillaumin et Cie](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
- [Société d'études psychologiques](#)

Œuvres citées

- [Godin \(Jean-Baptiste André\), Solutions sociales, Paris, A. Le Chevalier, 1871.](#)
- Leymarie (Pierre-Gaétan), « Le Familistère de Guise », *Revue spirite*, février 1878, p. 1-6. [En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2710208b/f1.item>, consulté le 28 avril 2023]

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation2 p. (130r, 131v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 22/08/2024

Paris le 6 février 1871 130

Cher Monsieur Legrand,

J'ai bien reçu votre lettre du 11 Janvier m'entretenant des appréciations diverses faites au sujet de ma personne et du Familistère. Je suis trop habitué à ces sortes de choses depuis bientôt 20 ans pour m'y arrêter. N'en est-il pas ainsi pour tous les hommes qui s'occupent sérieusement de travailler au bien des autres ?

Le dernier numéro de votre revue me fait voir l'intérêt que vous attachez au Familistère et à la propagation de mon ouvrage : Solutions Sociales. Vous me dites dans votre lettre que vous vendez beaucoup de ce dernier ouvrage. Où donc vous êtes-vous procuré des exemplaires ? Est-ce à la librairie Guillaumin ? Si vous en avez une vente importante, je pourrais peut-être vous les livrer directement.

Maintenant j'aurais un service à vous demander. Je vais publier un journal sous le titre : "Le devoir". Pourriez-vous me rendre le service de me faire faire la copie de votre liste d'abonnés, me char-

geant de vous rembourser les frais de cette copie. J'envverrais mes premiers numéros à tous vos abonnés.

— Vous avez bien fait de me comprendre, ainsi que Mad^e Marie, au nombre des membres de la Société d'études psychologiques que vous voulez fonder. Toute notre sympathie est acquise à cette fondation.

Veuillez agréer, cher Monsieur, pour vous et les vôtres, l'assurance de mes sentiments dévoués et de ceux de ma famille.

Godin

Quin le 8 février 78

Cher Monsieur Faure,

Je vais créer un journal avec M. Champury pour rédacteur, comme vous le savez déjà.

Je verriez - vous aucun inconvénient à me faire relever la liste complète des abonnés de "La Religion Laïque", me chargeant de vous rembourser les frais de cette copie. J'envverrais mes premiers n^{os} à tous vos abonnés.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de tous mes dévouements.

Godin